13 octobre 1950

Monsieur le Président ,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli :

1°) le curriculum preparé en vue de la séance que doit tenir le Bureau demain ;

2°) le projet d'ordre du jour de la séance académique du 28 de ce mois .

Mr le professeur Fredericq a téléphoné cet après-midi pour signaler qu'il prendra la parole demain aux funérailles de Mr Gratia, au nom de l'Université de Liége , et qu'un délégué du Gouverneur de la province de Liége prononcera aussi une allocution, Mr Gratia étant Directeur de l'Institut provincial de bactériologie .

Je lui ai dit que les membres du Bureau se trouveraient à l'entrée du cimetière ,au lieu indiqué, demain à 10 1/2 h. M. le Secrétaire perpétuel m'a dit qu'il serait là avant 10 1/2 h.

Vous remarquerez qu'une nouvelle lecture figure à l'ordre du jour . Mr Florkin en a donné le titre cet après-midi au Secrétariat mais sa communication ne figure à l'ordre du jour que pour prendre date .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus déférénts et dévoués .

A.Fourez

A Monsieur le Professeur F.HEGER-GILBERT,

président de l'Académie royale de Médecine de Belgique .

UNIVERSITÉ
DE
LIÈGE

CABINET DU RECTEUR

No 39.192

LIÈGE, le 9 octobre 1950.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

J'ai le profond regret de vous faire part du décès du Professeur André GRATIA, survenu à Nyon (Suisse), le 6 octobre 1950.

Les funérailles auront lieu au Cimetière d'Ixelles le vendredi 13 octobre. Réunion à l'entrée du cimetière à 11 heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Recteur,

[signature]

A Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Médecine.

UNIVERSITÉ
DE
LIÈGE

CABINET DU RECTEUR

No 39.232

LIÈGE, le 11 octobre 1950.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par suite de circonstances imprévues, les funérailles de Mr le Professeur André GRATIA, qui avaient été annoncées pour le vendredi 13 octobre à 11 h., sont remises au samedi 14 octobre à 10 h.30. Réunion au cimetière d'Ixelles à 10 h.15.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pr Le Recteur,
Warlod

A Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Médecine.

11 octobre I950

Monsieur le Président ,

Ainsi que Mr Fourez vous l'a annoncé pas téléphone, les funérailles de notre regretté Collègue Mr Gratia auront lieu samedi prochain . Réunion à l'entrée du cimetière d'Ixelles, en face de l'avenue Arnaud Fraiteur, n° 1 .

J'ai prévenu Madame Gratia de ce que le Bureau assistera aux'funérailles et que vous prononcerez l'allocution d'adieu .

Mr Renaux ayant déjà préparé un projet d'allocution, je l'ai fait prendre et crois bien faire en vous le remettant sous ce pli . J'y joins le curriculum figurant au dossier biographique de Mr Gratia

Veuillez agréer , Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués .

Le Secrétaire perpetuel ,

[signature]

A Monsieur le Professeur Fernand HEGER-GILBERT ,
Président de l'Académie royale de Médecine de Belgique .

11 octobre I950

Cher et honoré Collègue,

Le Dr Duthoit nous a fait savoir que les funérailles de notre regretté Collègue, le professeur André Gratia auront lieu le samedi I4 courant, à IO 1/2 h. Réunion à cette heure à l'entrée du cimetière d'Ixelles, enface du n° 1 de l'avenue Arnaud Fraiteur .

Comme Mr le Président pourra y assister, il se chargera de prononcer l'allocution d'adieu .

Veuillez agréer , cher et honoré Collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués .

Le Secrétaire perpetuel ,

A Monsieur le Professeur Erpest RENAUX ,

Vice-Président de l'Académie royale
de Médecine de Belgique .

11 octobre 1950

Cher et honoré Collègue,

Le Dr Duqheit nous a fait savoir que les funérailles de notre regretté Collègue, le professeur André Gratia auront lieu samedi prochain . Réunion à 10 1/2 h. en face de l'entrée située devant le n°1 de l'avenue Arnaud Fraiteur .

Mr le Président prononcera l'allocution d'adieu .

Aussitôt les funérailles terminées, les membres du Bureau reviendront au Palais des Académies pour tenir la séance du Bureau .

Veuillez agréer, cher et honoré Collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués .

Le Secrétaire perpétuel ,

A Monsieur le Professeur Pol Gerard ,

Vice-Président de l'Academie royale de Médecine
de Belgique .

11 octobre I950

Madame ,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Academie sera représentée aux funerailles de votre regretté epoux,notre estimé Collègue, Monsieur le Professeur André Gratia , c'est-à-dire par M. le Professeur F.Heger-Gilbert,Président , MM.les professeurs Ernest Renaux et Pol Gérard,Vice-Présidents, et moi-même .

Le discours d'adieu sera prononce par M. le President .

Veuillez agréer , Madame , avec le nouvelle expression de nos condoléances les plus sincères , l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire perpétuel ,

(Dr R.Bruynoghe)

A Madame Andre Gratia ,

34a , rue de la Réforme ,

à IXELLES.

Madame Apdré Gratia
34a rue de la Réforme
Mruxelles

Appbenons avec consternation la morte de votre regretté époux notre estimé Collègue le Professeur André Gratia STOP Vous prions ainsi xxx que vos enfants et tous les vôtre agréer expression de nos condoléances les plus sipcères et de notre profonde sympathie

Professeur Heger Gilbert Président Professeur Bruynoghe Secrétaire

Académie de Médecine rue Ducale 1 Bruxelles

A Monsieur le Recteur
Université Liége

Vous prions agréer et de présenter a tous les membres du corps professoral expression de nos profond condoléances a l'occasion déces professeur André Gratia

Professeur Heger Président Professeur Bruynog
Secrétaireperpétuel

Académie de médecine rue Ducale 1 Brmxelles

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

INSTITUT
DE
BACTÉRIOLOGIE

LE 6 Juin 1941.

1, RUE DES BONNES VILLES
LIÉGE

Monsieur le Professeur BRUYNOGHE
Secrétaire Perpétuel de
l'Académie Royale de Médecine de Belgique
Palais des Académies
rue Ducale
BRUXELLES.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les renseignements necessaires à l'établissement de mon dossier biographique.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Prof.A.GRATIA.